

# le mag

[www.lepuyenvelay.fr](http://www.lepuyenvelay.fr)

Magazine de la Ville du Puy-en-Velay - N° 48 - Décembre 2020

**NOËL LOCAL**

achetez sur le **PUY.com**

**-20%**  
sur tout  
**LE SITE!**

Code promo **LEPUY20**

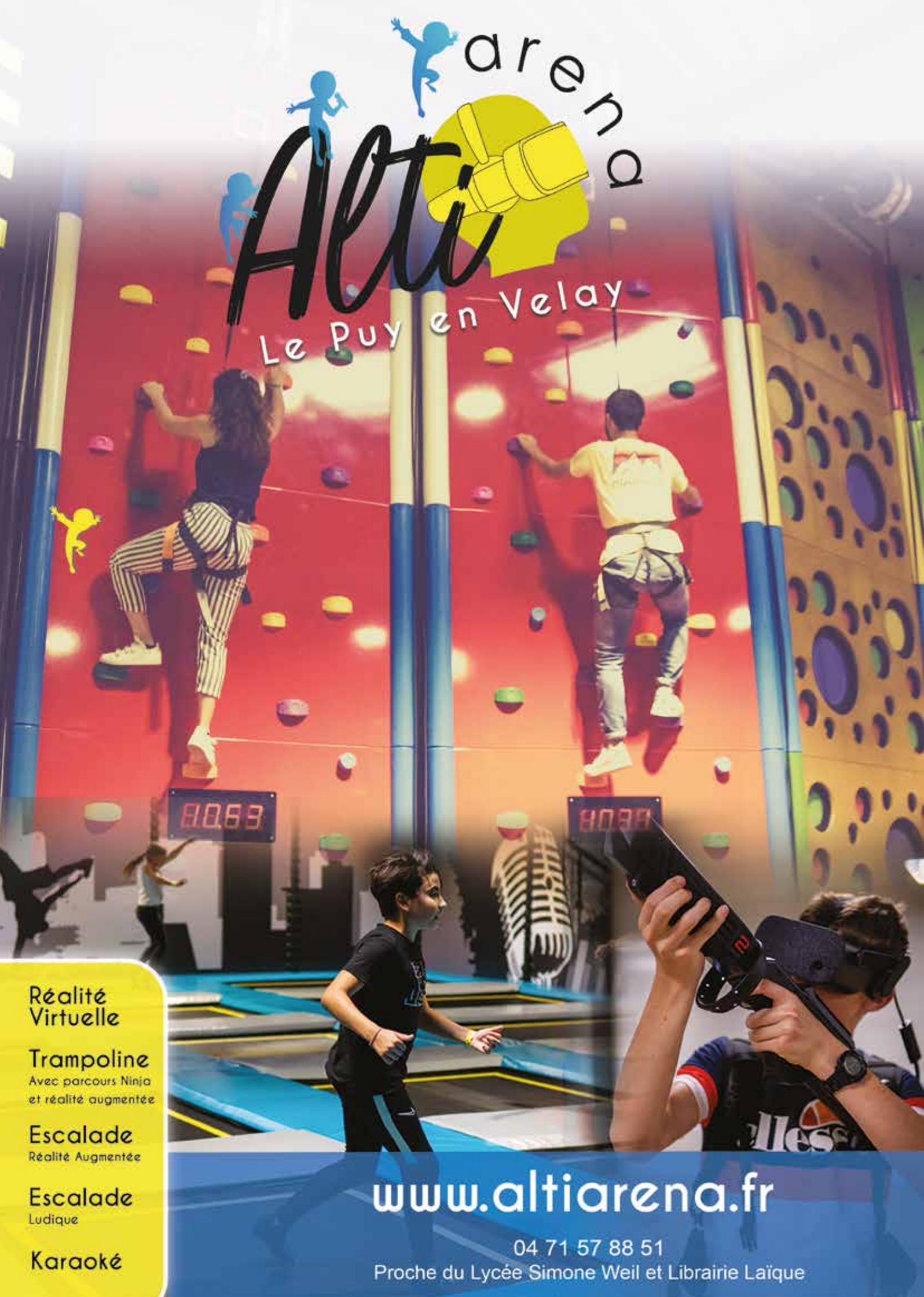
Puy-en-Velay Ville de Puy-en-Velay La Région Auvergne-Rhône-Alpes



## La place du Marché couvert prépare sa métamorphose

# alti arena

Le Puy en Velay



Réalité  
Virtuelle

Trampoline

Avec parcours Ninja  
et réalité augmentée

Escalade

Réalité Augmentée

Escalade

Ludique

Karaoké

[www.altiarena.fr](http://www.altiarena.fr)

04 71 57 88 51

Proche du Lycée Simone Weil et Librairie Laïque



Retrouvez nos vidéos sur notre page Youtube **CommAgglo Le Puy-en-Velay**



La Ville du Puy-en-Velay est présente sur Twitter. **Abonnez-vous au compte @villedupuy**



Nous repostons vos plus belles photos sur Instagram avec le hashtag **#agglolepuyenvelay**

**🇫🇷 Ce mercredi à 18h, une centaine de personnes était présente sous l'arbre de la liberté, place du Martouret, pour rendre un hommage solennel à Samuel Paty, le professeur tragiquement disparu. Une minute de silence a été observée par élus présents, Ponotes et Ponots !**



Vous êtes de plus en plus nombreux à nous suivre au quotidien sur notre page Facebook, qui compte désormais plus de 10 000 abonnés !



**Michel Chapuis**

Maire du Puy-en-Velay

## POUR NOËL, J'ACHÈTE DANS MA ZONE, ET NON SUR AMAZON !

Cette brutale seconde vague est un coup dur pour tous. Je tiens à féliciter sincèrement nos professionnels médicaux en première ligne, directement confrontés depuis des mois à la Covid-19.

Cette crise sanitaire amorce aussi une crise économique sans précédent. En tant qu'élus, nous nous battons pour que les commerçants gardent la tête hors de l'eau. Dès les prémices de ce second confinement, je me suis insurgé contre l'injustice flagrante entre les petits commerçants qui ont dû rester fermés, et les grandes surfaces qui pouvaient vendre du non alimentaire.

Je respecte le confinement et il n'était pas question de laisser tout ouvert non plus. Mais, on avait l'impression d'un "deux poids, deux mesures", d'autant plus que les géants du web finissaient d'engloutir notre économie locale. J'ai immédiatement saisi Monsieur le Préfet pour lui faire part de cette profonde injustice.

Une solution a été trouvée, grâce à la plateforme locale [www.achetezakupuy.com](http://www.achetezakupuy.com), sur laquelle tous les commerces, artisans et sociétés de service de moins de 400 m<sup>2</sup> de l'agglomération ont la possibilité de s'inscrire gratuitement, pour vendre.

Avec Michel Joubert, Président de l'Agglomération, nous avons mis en place une remise de 20 % aux habitants qui achètent via cette plateforme.

En complément, notre Président de Région, Laurent Wauquiez a déployé tout un arsenal de mesures pour aider les entreprises à développer le e-commerce.

En ces veilles de fêtes, nous devons rester soudés et privilégier nos achats ici, chez nous. Ce sera sans doute le plus beau des cadeaux que nous pouvons offrir pour Noël, à notre ville, à nos commerçants, à nos amis, à nos enfants !

## état-civil

### NAISSANCES

MOREAU TOURAIN Mya, le 09/09/2020  
DEGEMARD Loup, le 15/09/2020  
SEABRA Tiago, le 22/09/2020  
SALLENEUVE LE COSTOËC Isaac, le 25/09/2020  
BIANCOTTI Ema, le 30/09/2020  
BASHIYA Isaiah, le 30/09/2020  
AYALA BENITEZ Valentino, le 02/10/2020  
VERGEZAC Linette, le 06/10/2020  
GIBERT CHAMBON Wendy, le 08/10/2020  
MARCoux Bastien, le 08/10/2020

BRENAS Ermeline, le 12/10/2020  
BRUCHET Oscar, le 14/10/2020  
LEFEVRE Camille, le 28/10/2020  
ROGISSARD Analou, le 29/10/2020  
PRIMPIER Giulia, le 30/10/2020  
DIETLIN Leroy, le 31/10/2020  
CHEBLI Maïssa, le 01/11/2020  
FAURE Romy, le 03/11/2020  
SOLVERE Judith, le 04/11/2020  
LERAY Camille, le 13/11/2020  
ARNAUD Silya, le 13/11/2020

JALABERT Lyana, le 13/11/2020  
CHABANON Andréa, le 13/11/2020

### MARIAGES

Stéphane FRAYCENON et Marie ALLEMAND, le 12/09/2020  
David ROCHE et Mélanie JOUSSERAND, le 12/09/2020  
Thibaut DE FILIPPO et Marie NGUIMBOUS, le 19/09/2020  
Guillaume SALASCA et Andrea VARGAS FAJARDO, le 09/11/2020

# le mag

[www.lepuyenvelay.fr](http://www.lepuyenvelay.fr)

Vous habitez au Puy-en-Velay et vous n'avez pas reçu **le mag** dans votre boîte aux lettres ?  
Merci de nous le signaler par mail à l'adresse : [service.communication@lepuyenvelay.fr](mailto:service.communication@lepuyenvelay.fr)





# Un nouveau visage pour la un chantier de grande

*Ce projet de grande ampleur, ne serait pas envisageable sans*

**Soucieux d'améliorer le cadre de vie, les élus du Puy-en-Velay lancent un grand projet de rénovation de la place du Marché couvert. L'objectif ? Réhabiliter cet espace de type routier en espace de vie en lui donnant une identité et un aspect plus urbain. Il était considéré jusque-là comme un parking plutôt que comme une place à part entière.**

**C'**est un chantier de grande ampleur qui s'engage sur plusieurs mois... Les élus du Puy-en-Velay ont pour projet de réaménager entièrement la place du Marché couvert. Exit l'impression qu'il ne s'agit que d'un grand parking ! La nouvelle place sera un espace agréable, arboré et prenant en compte les contraintes des différents usages et accès liés au lieu. En complément, le bâtiment du Marché couvert sera à terme totalement rénové.

**Réaménager  
entièrement  
la place  
du Marché couvert**

**DES PREMIERS TRAVAUX  
PRÉPARATOIRES DÈS 2020**

Tout d'abord, plusieurs interventions sont nécessaires sur la place du Marché couvert et son bâtiment. Il s'agit de travaux préparatoires au projet de rénovation totale de la place et du bâtiment. Ainsi, sont engagés :

- La démolition d'une partie du



# place du Marché couvert, ampleur se prépare

*l'aide conséquente de la Région Auvergne-Rhône-Alpes et de l'État.*

bâtiment du Marché couvert, correspondant aux extensions intervenues plus tardivement dans les années 1980, ceci afin de rendre au marché couvert sa forme originelle de Halle (es sanitaires et locaux techniques seront maintenus temporairement).

- Un diagnostic archéologique, piloté par l'INRAP (Institut National de Recherches Archéologiques Préventives) sur les parties goudronnées de la place.

Les travaux de démolition s'échelonnent jusqu'en février

prochain avant un démarrage des travaux sur la place à partir de l'automne 2021.

## **CIRCULATION ET STATIONNEMENT**

Au point de vue du stationnement, il y aura trois phases :

- Accès maintenus et stationnements partiellement perturbés pendant toute la durée du diagnostic archéologique.
- Après ces sondages jusqu'à la fin de l'été 2021, la place retrouvera son fonctionnement habituel.
- Fonctionnement de nouveau

perturbé lorsqu'il s'agira de rénover les réseaux et le revêtement de la chaussée, donc à l'automne 2021.

Dans tous les cas, les accès aux riverains et commerces seront maintenus.

## *Un aménagement urbain qualitatif*

### **DESSINER UNE NOUVELLE PLACE, PLUS AGRÉABLE ET ADAPTÉE À TOUS**

Il est capital de requalifier cet espace. Tout en conservant

des places de stationnement, le projet a pour objectif de :

- Renforcer l'attractivité de la Halle.
- Favoriser la déambulation piétonne sécurisée et améliorer la connexion entre la place du Marché couvert et le reste du cœur de ville.
- Réguler et limiter de façon cohérente les flux de circulation automobile et les besoins résidentiels et marchands du site.
- Proposer un aménagement urbain qualitatif et fonctionnel pour les habitants et les commerçants.



Plusieurs interventions vont être nécessaires sur la place du Marché Couvert et son bâtiment..

• Faire en sorte que les pas-de-portes exposés au sud (rue Grenouillit) puissent s'ouvrir plus généreusement sur la place.

**DES BORNES D'ACCÈS POUR LA DESSERTE DE LA PLACE**

Le but est de limiter la circulation automobile sur l'axe rue

de l'ancienne Comédie, rue Saint-Jacques, en recentrant le stationnement dans l'angle Nord Ouest de la place.

Les accès livraisons seront gérés par des systèmes de bornes escamotables permettant ainsi la desserte de l'ensemble de la place. 24 places de stationnement seront

accessibles pour les automobilistes.

*24 places de stationnement seront disponibles pour les automobilistes*

**DES CONTENEURS ENTERRÉS POUR EMBELLIR LA PLACE**

Des conteneurs enterrés seront également disponibles pour les riverains afin de faciliter la collecte des déchets et embellir la place, qui sera ainsi dépourvue de conteneurs mobiles.



La place aura bientôt un tout nouveau visage avec des espaces végétalisés.

## LE MARCHÉ DU SAMEDI MAINTENU AU CŒUR DE LA PLACE

Dans le cadre des futurs aménagements de la place, tout a été pensé pour continuer à accueillir le traditionnel marché hebdomadaire dans des conditions optimales.

Durant la majeure partie de la durée des travaux d'aménagement de la place et de démolition, les stands des producteurs locaux présents sur la place du Marché couvert peuvent profiter de leur place habituelle.

## LA RÉGION AUVERGNE- RHÔNE-ALPES ET L'ÉTAT APPORTENT UN SOUTIEN INDISPENSABLE AU PROJET

Ce projet de grande ampleur, ne serait pas envisageable sans l'aide conséquente de la Région Auvergne-Rhône-Alpes et de l'État (DSIL et PNRQAD), qui en seront les principaux financeurs.

### *Présentation du projet aux habitants du quartier lors d'une réunion de concertation*

## RÉUNION DE CONCERTATION AVEC LES HABITANTS DU QUARTIER DU MARCHÉ COUVERT

Une réunion de concertation avec les habitants s'est tenue mercredi 9 septembre 2020 à 19h15 à la Salle Jeanne d'Arc, pour présenter le projet d'aménagement de la place du Marché couvert. Les futurs aménagements ont été présentés par le Cabinet Osmose Paysage, mandaté pour dessiner la nouvelle place. Une large part est accordée à la végétalisation et à l'embellissement de cette place, en vue de la réhabilitation complète du Marché couvert. Le Maire a échangé avec les habitants sur les questions de circulation, de stationnement, de modalités d'accès, d'embellissement, de végétalisation, avant d'évoquer le calendrier des travaux.



*Les futurs aménagements offriront un écrin de choix au traditionnel marché du samedi.*



*Un diagnostic archéologique réalisé par l'Institut National de Recherches Archéologiques Préventives a été effectué sur certaines parties de la place.*



*Le Maire a tenu à présenter le projet aux habitants du quartier du Marché couvert.*



# Le Marché couvert traverse les époques

*Le marché couvert a été construit sur le modèle des halles Baltard parisiennes.*

**Construit entre 1881 et 1889 par Antoine Martin sur l'emplacement de l'ancien théâtre, le Marché couvert est un édifice très représentatif du développement de l'architecture et des techniques du métal à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle.**

**À**cette époque, le modèle des halles Baltard, construites entre 1852 et 1870 à Paris, rayonne dans toute la France et symbolise, avec leur structure métallique, la modernité urbaine. Les villes devenues de plus en plus importantes, la création des marchés couverts répond à une demande quotidienne de denrées supplémentaires à celles vendues les jours de marchés.

Concernant la cité ponote, c'est un quartier proche de la

place du Plot qui est retenu. Ainsi, plusieurs maisons autour de l'îlot de la Comédie sont alors détruites, les rues

***La création du Marché couvert répondait à une demande quotidienne de denrées***

donnant accès à la future place sont élargies : une véritable opération d'urba-

nisme à l'époque, avec pour but de développer une action économique dans un quartier étouffé, dû à l'étroitesse de son terrain.

Les "stalles", petits espaces divisant la halle, sont louées aux commerçants qui vendent principalement de la viande, des fruits et légumes et des produits laitiers.

À partir de 1914, le marché couvert connaît une baisse de fréquentation. Cela s'accroît après la Seconde Guerre Mondiale au vu des

problèmes d'accès rencontrés par les camions de livraison.

Au fil des ans, et notamment dans les années 1980, l'édifice s'est délabré et l'usage de la halle ne correspond plus à ce qu'on pouvait attendre d'un marché couvert.

Décidé en 1990 et achevée en 1992, sa réhabilitation est l'oeuvre des architectes Alexandra Assimacopoulos et Philippe Boudignon. Ces travaux comprennent principalement une modernisa-



*Le Marché couvert tel qu'il était avant sa rénovation en 1990.*



tion de son fonctionnement (chauffage, climatisation, monte-charge...), l'ajout d'un bar-restaurant et de sanitaires, ainsi que la remise en état de la structure métallique originelle.

**Aujourd'hui,  
un nouveau chapitre  
est en train  
de s'écrire**

Aujourd'hui un nouveau chapitre est en train de s'écrire : la place du Marché couvert, et le bâtiment en lui-même, sont en pleine métamorphose, afin de rendre le lieu plus attractif et plus agréable à vivre.



*Fait divers de l'époque : un accident entre une brouette et une camionnette aux abords du marché couvert.*



*D'imposants bâtiments ont été démolis pour créer l'actuelle place du Marché couvert.*



*Une nouvelle restructuration de la place a été décidée à la fin des années 1980.*





# Un solide arsenal pour épauler rapidement les artisans et commerçants

En cette période de confinement, tout le site [www.achetezaupuy.com](http://www.achetezaupuy.com) propose des offres à - 20% avec le code **LEPUY20**.

La crise que nous traversons a confirmé la nécessité pour les artisans et commerçants locaux d'être présents et visibles sur le net... La Région Auvergne Rhône-Alpes a créé un dispositif inédit "Mon commerce en ligne", qui permet aux commerces de bénéficier jusqu'à 1500 euros pour développer le e-commerce. Ce dispositif d'aide est le socle d'un solide arsenal en faveur de la digitalisation des commerces locaux. La Région, l'Agglomération, la CCI, la Chambre des métiers, l'Office de commerce et de l'artisanat et la Brasserie du Digital, se sont unis aux prestataires locaux qui œuvrent dans le numérique, pour proposer des outils opérationnels immédiatement, au service des professionnels des 72 communes de l'agglomération.

## "MON COMMERCE EN LIGNE" ; JUSQU'À 1500 € D'AIDES DE LA RÉGION

Une aide allant jusqu'à 1500 € est destinée aux commerçants et artisans qui souhaitent développer leur activité e-commerce.

### • Pour qui ?

- Les commerçants de proximité, artisans indépendants, avec ou sans point de vente, sédentaires ou non (hors franchise).
- Ayant leur siège social en Auvergne-Rhône-Alpes.
- Avec un effectif de moins de 10 salariés.

- À jour de leurs cotisations sociales et fiscales au 1<sup>er</sup> mars 2020.

### • Pour quels projets ?

- Création, refonte ou optimisation d'un site internet ou d'un site e-commerce.
- Optimisation de la présence web : achat de nom de domaine, frais d'hébergement, de référencement, de formation, géolocalisation,

**Une aide allant jusqu'à 1500 € pour développer votre e-commerce**

abonnement à un logiciel de création de site en SaaS, accès à une market place, click and collect, paiement en ligne, publicité et solutions digitales pour booster les ventes, solutions de fidélisation, etc.

### • Comment bénéficier de l'aide ?

- Forfait de 500 € pour des dépenses jusqu'à 1000 €.
- Cofinancement à 50% au-delà de 1000 € de dépenses éligibles avec une aide plafonnée à 1500 €.

La subvention sera versée sur dépôt d'un dossier en ligne pour toutes dépenses

éligibles effectuées depuis le 1<sup>er</sup> octobre 2020.

## DES AIDES RÉGIONALES AUX INVESTISSEMENTS POUR LA VENTE À DISTANCE / COMMANDE À EMPORTER

Une subvention de 500 € à 5000 € (sur présentation des factures) est proposée par la Région pour les investissements portés par les commerçants et les artisans indépendants avec un point de vente (moins de 10 salariés et moins d'un million d'euros de chiffres d'affaires) pour l'acquisition de matériel destiné à la vente

à distance (click & collect) ; aménagements (vitrine, comptoir, etc.), équipements en matériels professionnels, mobilier, informatique, véhicules utilitaires de livraison, fournitures nécessaires et de type "consigne", etc.

#### DES AIDES DIRECTES AUX COMMERÇANTS NON SÉDENTAIRES

Nos marchés dans cette période sont très précieux ! La Région propose de financer les dépenses d'investissements de type véhicules, matériel et mobilier forain d'étal mais aussi des parasols, barnums, enseignes, équipements informatiques directement liés à l'activité commerciale. La subvention allouée peut aller de 500 € à 10 000 € (avec un taux de 25 % des dépenses éligibles).

#### UNE PLATEFORME QUI PRIVILÉGIE L'ACHAT LOCAL SUR LE NET : "ACHETEZAUPUY.COM" PROPOSE -20 % SUR TOUT LE SITE !

LA solution pour encourager l'"achat local = emploi local" s'appelle **www.achetezau-puy.com**

La Communauté d'agglomération apporte 100 000 € pour permettre aux habitants de bénéficier de 20% de remise sur tous les achats via la plate-

forme **www.achetezau-puy.com** et favoriser ainsi jusqu'à 600 000 € d'achats locaux.

Pour les commerces qui souhaitent figurer sur la plateforme, l'inscription est gratuite.

**20% de réduction avec le code LEPUY20 sur [www.achetezau-puy.com](http://www.achetezau-puy.com)**

En cette période de confinement, tout le site **www.achetezau-puy.com** propose des offres à -20% avec le code LEPUY20 pour "click & collect", puis retrait de la marchandise et paiement directement en magasin lorsque les rendez-vous sont possibles. (Le paiement en ligne et la livraison à domicile restent possibles).

• **Quelles entreprises peuvent en bénéficier ?** L'ensemble des commerçants, artisans et sociétés de service de moins de 400 m<sup>2</sup>, du territoire communautaire.

• **Quels services "clés en main" leur sont proposés ?** Ils peuvent adhérer gratuitement à la plateforme **achetezau-puy.com** pour toute l'année 2021, et peuvent accéder au service de référencement de leurs produits, au click and collect, et la livraison à domicile.



La livraison à domicile est possible.

• **Comment s'inscrire ?** Les petites entreprises des 72 communes de l'Agglomération sont invitées à se faire connaître auprès de l'Office de commerce et de l'artisanat, pour être aiguillées dans les démarches, et bénéficier d'une formation ; [contact@ocalepuyenvelay.fr](mailto:contact@ocalepuyenvelay.fr)

d'agglomération finance les frais de gestion pour que le service bénéficie au plus grand nombre.

#### POUR L'ACHETEUR, UN OUTIL DE GÉOLOCALISATION DES COMMERCES OUVERTS

La CCI a mis en place un outil de géolocalisation permettant aux clients de trouver les commerces, ceux qui assurent la livraison et/ou le drive, et leurs horaires d'ouverture. Pour référencer son entreprise ou visualiser la carte en tant que consommateur ; rendez-vous sur [www.haute-loire.cci.fr/ouvert](http://www.haute-loire.cci.fr/ouvert)

**Achat local = emploi local**

• **Qui prend en charge les frais de gestion de la plateforme ?** La Communauté

**La Région Auvergne-Rhône-Alpes**

**DISPOSITIF MON COMMERCE EN LIGNE**

## DES SOLUTIONS CONCRÈTES POUR DÉVELOPPER LE E-COMMERCE

- **La Brasserie du Digital propose une formation d'une heure pour lancer son comptoir de "click & collect" en 48 heures de manière simple et rapide.**

La Brasserie du Digital a identifié une solution permettant aux entreprises de rapidement mettre en place leur comptoir "click & collect", et de le piloter en toute simplicité à partir de leur smartphone. Cette solution a été testée avec un commerçant pilote, afin d'en valider chaque étape. Cette solution se veut pragmatique et pratique, accessible à tout public.

- **La Brasserie du Digital référencera les acteurs locaux du numérique**

La Brasserie du Digital référencera sur son site Internet les acteurs locaux du numérique. Les acteurs sont donc invités à se faire connaître auprès de La Brasserie du Digital. [www.labrasserieudigital.com](http://www.labrasserieudigital.com).

## DU CONSEIL ET DE LA FORMATION

- **La CCI Haute-Loire propose un accompagnement numérique**

La CCI Haute-Loire propose un accompagnement numérique sur-mesure en tenant compte de la maturité de l'entreprise et de l'urgence de déploiement. Elle peut orienter l'entreprise vers un comptoir "click & collect" permettant une mise en place rapide. Elle accompagne également l'entre-



Grâce au Click & Collect, il est possible d'aller récupérer une commande, passée sur internet.

prise dans la promotion des solutions mises en place, via les réseaux sociaux par exemple.

- **La Chambre de métiers et de l'artisanat propose des solutions adaptées :**

- Un autodiagnostic en ligne pour les artisans qui ont besoin de faire le point sur leur niveau dans le domaine du numérique <https://autodiag-num.artisanat.fr/>

- **Des conférences en ligne gratuites (débutant à confirmé) :**

- Utiliser Facebook comme un pro.  
- Comment se lancer dans la vente en ligne ?  
- Découvrir les outils pour

construire sa stratégie digitale  
- SEO / SEA : comment choisir ses mots-clés ?

- Google Ads.  
- Écrire pour le web.  
- Sécuriser son système d'information : les premières étapes.  
- Mieux cibler sa communication digitale grâce aux personnes.

Pour s'y inscrire, il suffit de se rendre sur le site internet de la CMA : [www.cma-hauteloire.fr](http://www.cma-hauteloire.fr)

- **Une offre de formation spécifique**

La CMA propose des formations au numérique :  
- Préparer et créer son site internet.  
- Boostez votre présence sur le web et les réseaux sociaux.  
- Les outils Google.  
- Photographiez, retouchez, réalisez vos vidéos, trucs et astuces de pro.  
- Créer une campagne pub sur Facebook et Instagram.

## Des structures pour aiguiller les commerçants-artistes

• CCI Haute Loire - 04 71 09 90 00  
ou [c.masclaux@hauteloire.cci.fr](mailto:c.masclaux@hauteloire.cci.fr)

• Chambre des métiers et de l'artisanat -  
04.71.02.34.56 ou [contact@cma-hauteLoire.fr](mailto:contact@cma-hauteLoire.fr)  
[www.cma-hauteloire.fr](http://www.cma-hauteloire.fr)

• Office de commerce et de l'artisanat  
15, rue Saint-Pierre - 43000 Le Puy-en-Velay  
06 11 10 58 32 - 04 71 04 07 78  
[contact@ocalepuyagglo.fr](mailto:contact@ocalepuyagglo.fr)

# Des aides financières aux artisans, commerçants et gérants de société



## Les TPE avec point de vente

- Jusqu'à 30 % d'aides pour une dépense éligible de 10 000 € HT à 50 000 € HT, pour créer ou moderniser votre entreprise, rénover, sécuriser, rendre accessible votre local ou votre vitrine, investir dans du matériel.

- Pour être éligible : avoir une activité à l'année disposant d'un point de vente et s'adressant majoritairement à une clientèle de particuliers, être une entreprise inscrite au registre de commerce et des sociétés ou au répertoire des métiers, moins d'1 million d'euros de CA, moins de 10 salariés.

- Renseignez-vous :
  - CCI 04 71 09 90 00
  - CMA 04 71 02 34 56
  - Agglo : 04 63 20 70 42



## L'immobilier touristique

- Subvention jusqu'à 16,5 % des dépenses d'achat de murs et/ou de travaux (subvention plafonnée à 77 000 €).

- Pour être éligible :
  - activité d'hôtellerie de tourisme, classée 2 étoiles minimum (avant ou après travaux financés),
  - activité d'hôtellerie de plein air : terrain de camping de 90 emplacements minimum, classé "camping tourisme" (avant ou après travaux financés) et parc résidentiel de loisirs (PRL) exploité sous le régime hôtelier.

- Renseignez-vous :
  - CCI 04 71 09 90 00
  - Département de la Haute-Loire : 04 71 07 43 45
  - Agglo : 04 63 20 70 42



## L'immobilier industriel

- Jusqu'à 20 % en faveur de travaux de construction ou de rénovation de locaux de plus de 400 m<sup>2</sup> destinés à des activités de production (dépenses plafonnées à 800 000 € HT).

- Pour être éligible : avoir une activité relevant de l'industrie ou de l'artisanat de production.

- Renseignez-vous :
  - Département de la Haute-Loire : 04 71 07 40 03
  - CCI : 04 71 09 90 00
  - Agglo : 04 63 20 70 42



## Les paiements de loyers pour les commerces non alimentaires

- Subvention de 80 % maximum du montant des loyers HT dus sur les 12 mois à compter de mars 2020 et ne pouvant excéder 10 000 € pour accompagner les activités ayant subi du 1<sup>er</sup> mars 2020 au 30 juin 2020 une perte de Chiffre d'Affaires supérieure ou égale à 50 % par rapport à la même période de l'année précédente.

- Pour être éligible : être un commerce non alimentaire qui ne pouvait plus recevoir de public lors de l'épidémie du coronavirus ou exercer une activité dans un secteur particulièrement touché (hôtel, café, restaurant, tourisme, événementiel, sport, culture), moins d'1 million d'euros de CA, moins de 11 salariés.

- Les demandes sont à déposer sur le site : <https://aideseconomiques.hauteloire.fr>

- Pour vous aider : à <http://www.hauteloire.fr/sites/cg43/IMG/pdf/aide-pas-a-pas.pdf>.

- Renseignez-vous :
  - Département de Haute-Loire : 04 71 07 43 45
  - CCI : 04 71 09 90 00
  - CMA 04 71 02 34 56
  - Agglo : 04 63 20 70 42



## Les micro- entreprises et associations

- Avance remboursable de 3 000 € à 20 000 € (durée de remboursement de 5 ans dont 2 ans de différé possible) pour accompagner votre entreprise ou association employeuse dans ses difficultés de trésorerie.

- Pour être éligible : être entrepreneur individuel (micro-entreprise individuelle, société, etc.) ou indépendant (y compris profession libérale, réglementée), être une association employeuse, être entrepreneur salarié en coopérative d'activité et d'emploi ou entrepreneur en couveuse, avoir créé avant le 11 mai 2020, moins d'1 million d'euros de CA, moins de 10 d'ETP.

- Retrouvez vos interlocuteurs pour accéder au financement : <https://regionunie.auvergnerrhonealpes.fr/micro-entreprise-associations>.

- Renseignez-vous :
  - Initiative Haute-Loire et France Active Auvergne : 04 71 07 82 69
  - ADIE : 06 18 85 05 56
  - Agglo : 04 63 20 70 42

Artisans, commerçants, vous êtes installés dans l'une des 72 communes de l'Agglomération du Puy-en-Velay, sachez que vous pouvez bénéficier d'aides.

# Bienvenue aux nouveaux commerçants

**Votre ville bouge ! Chaque année, de nouveaux commerçants ouvrent leurs portes en centre-ville. Les avez-vous remarqués ? Les connaissez-vous vraiment ? Nous vous proposons de les rencontrer au fil de cette rubrique.**



## SUPER RETRO WORLD

25, faubourg Saint-Jean  
Facebook - Instagram



Andreas Chastang,  
gérant



Sonic, Mario, Zelda... Autant de personnages qui parlent aux passionnés des vieilles consoles Sega, Nintendo et autres Playstation.

Dans la boutique de Andreas Chastang, on trouve des jeux vidéo de collection mais aussi plus contemporain. Il y en a pour tous les goûts et pour toutes les bourses !

Les clients peuvent retrouver les consoles à la vente notamment la Neo-Geo. A la tête du magasin, Andreas sait conseiller sa clientèle. Le jeune homme a notamment travaillé au Japon et en Australie où sa passion pour cet univers s'est accentuée. "Ce type de boutique est de plus en plus rare. J'avais envie de me lancer car c'est ma passion depuis des années. Ici, on achète, on joue et on collectionne", explique-t-il.

Outre les jeux, on trouve également des goodies, et bientôt des peluches, notamment des Pokemon.



## DIET & BIO

15, rue Portail d'Avignon  
04 71 57 96 70



Anais Gaillot,  
diététicienne diplômée d'État.



"Passionnées de diététique, ainsi que de tout ce qui se rapporte au bien être grâce à l'alimentation, nous aidons notre clientèle à rééquilibrer son alimentation tout en se faisant plaisir. De plus, nos consultations peuvent être prises en charge par certaines mutuelles" explique la directrice, Isabelle Glâtre. Diet & Bio prend en charge tout type de suivi avec une diététicienne diplômée d'État : perte de poids, prise de poids, enfants, adolescents, pathologies, femmes enceintes, femmes allaitantes, seniors, sportifs, diabétiques, le tout dans une démarche globale de la diététique. Les clients peuvent prendre rendez-vous en ligne sur <https://nutrium.io/p/dietandbio/schedule>. Les consultations se font soit sur place soit en téléconsultation pour les personnes qui n'ont pas la possibilité de se déplacer. Par ailleurs, l'enseigne propose des compléments alimentaires bio (bien être, brûle graisse) et fabriqués en France. Le click and collect est possible sur le site internet [fairemescourses.fr/le-puy-en-velay/diet-bio-dieteticiennes-et-complements-alimentaires](http://fairemescourses.fr/le-puy-en-velay/diet-bio-dieteticiennes-et-complements-alimentaires).



## ALTI ARÉNA

1, route de Montredon - 04 71 57 88 51  
Facebook - Instagram - [www.altiarena.fr](http://www.altiarena.fr)



Fanny Pascal,  
co-gérante



Après avoir vécu 6 ans en Asie, Fanny Pascal et Nicolas Tartière sont venus s'installer au Puy-en-Velay. Suite à une étude de marché, ils ont décidé de créer un espace loisir intérieur multi-jeux (escalade, trampoline en réalité augmentée, jeux en réalité virtuelle, karaoké avec 35 000 titres !) dans cet hangar de 800 m<sup>2</sup> jouxtant la Librairie laïque.

Grâce à Alti Arena, Le Puy-en-Velay est la 3<sup>e</sup> ville de France à bénéficier de la technologie du trampoline en réalité augmentée. Six collaborateurs ont été embauchés pour "faire tourner" Alti Arena du mercredi au dimanche, hors vacances ; et tous les jours pendant les vacances.

Après l'effort, vous pourrez vous délecter de produits locaux à l'espace bar/snacking. Bref, tout est réuni pour passer un agréable moment en famille ou entre amis.



**AMPLITUDE  
ISOLATION 43**

**Faites  
travailler  
un artisan  
local !!!**

**Programme isolation à**



**ISOLATION DES MURS  
INTÉRIEURS / EXTÉRIEURS  
ISOLATION DES COMBLES  
ISOLATION SOUS-SOLS  
NETTOYAGE  
ET TRAITEMENT DE TOITURE**



**MaPrimeRénov'**  
Mieux chez moi, mieux pour la planète



**325 chemin de Farnier - 43700 BRIVES-CHARENSAC**

**04 71 00 94 10 - 06 47 51 33 65**

**amplitudeisolation.com - amplitudeisolation@gmail.com**

**AMPLITUDE  
ISOLATION 43**





Musée Crozatier  
Jardin Henri Vinay



# Gestion de la crise de COVID-19 avec l'Hôpital : L'union sacrée pour faire front à la pandémie !

*L'Hôpital a besoin du soutien de tous : continuez à appliquer les gestes barrières au quotidien !*

Ce combat quotidien de lutte contre la COVID-19, c'est David contre Goliath, des femmes et des hommes en première ligne face à un virus d'une puissance incontrôlable. Pour faire face à la pandémie, les équipes médicales de notre département ont travaillé main dans la main, grâce à une coordination entre le Centre Hospitalier Emile Roux et le Groupement Hospitalier Territorial qui regroupe Brioude, Langeac, Craponne et Yssingeaux. Jean-Marie Bolliet, Directeur du Centre Hospitalier Emile Roux, nous explique les rouages de cette organisation complexe créée sur-mesure pour faire front au Coronavirus.

## POURQUOI LE CHER A TRANSFÉRÉ DES PATIENTS À CLERMONT-FERRAND ?

La seconde vague est arrivée comme une coulée de lave, par la RN88; il a fallu armer l'Hôpital pour résister. Pour contenir la vague de Covid-19, nous avons travaillé avec le CHU de Clermont-Ferrand, qui nous a délestés de patients de réanimation, pour disposer de lits d'urgence et accueillir rapidement de nouveaux malades.

## QUEL EST LE RÔLE DE LA "CELLULE COVID" DU CHER ?

La cellule COVID, basée à côté du SAMU et des urgences est la porte d'entrée "COVID"; le personnel reçoit les appels des services, et assure le suivi



J.-M. Bolliet, Directeur du C.H. Émile Roux.

des patients, ainsi que les transferts.

Au sein de l'Hôpital, des zones "COVID" ont été créées. Nous avons dû arrêter les actes de chirurgie non urgents pour transformer des lits de

chirurgie en lits de médecine COVID. Au total, nous avons pu créer une capacité d'accueil de 150 patients atteints du COVID, seuil que nous avons presque atteint au pic de la crise fin octobre. Pour la zone

réanimation, nous sommes passés de 8 à 23 lits.

## COMMENT LE CHER S'EST-IL ORGANISÉ AVEC LES AUTRES STRUCTURES DU DÉPARTEMENT POUR FAIRE FRONT À LA PANDÉMIE ?

Avec le Groupement Hospitalier, nous avons beaucoup échangé sur les savoirs et les pratiques et nous avons réalisé des transferts de patients.

Avec les Centres de soins de suite et de réadaptation (SSR), nous avons mis au point un logiciel partagé sur les données de lits pour optimiser nos moyens; chaque établissement renseigne quotidiennement les lits disponibles pour faciliter des transferts de patients.

Avec la clinique Bon Secours, notre partenariat a permis de renforcer nos équipes en personnels.

#### QUEL EST LE RÔLE DU CHER VIS-À-VIS DES EHPAD ?

Grâce à notre plateforme de logistique, nous avons mis à disposition des 50 EHPAD du département, très touchés par cette seconde vague avec de nombreux clusters, des matériels de protection individuels : masques, lunettes, sur-blouses, etc. L'idée était de fournir du matériel dans des délais très courts, grâce à un stock d'urgence que nous avons constitué, car les fournisseurs approvisionnent en 6 semaines environ.

#### LES ÉLÈVES INFIRMIERS ONT-ILS ÉTÉ MIS À CONTRIBUTION ?

Les élèves infirmiers ont été parfois dispensés de cours afin d'épauler les équipes des EHPAD qui nous ont fait part de leurs besoins, selon l'évolution de la crise. Les élèves de 2<sup>e</sup> année ont rempli des missions d'aide-soignant et

ceux de 3<sup>e</sup> année d'infirmier. À ce jour, 207 jours de renfort ont été réalisés par les élèves.

#### COMMENT ASSUREZ-VOUS LE SUIVI DES PATIENTS HOSPITALISÉS À DOMICILE ?

En moyenne chaque jour, nous avons une quarantaine de patients en HAD (Hospitalisation à Domicile). Nous assurons le suivi à domicile grâce à la mise à disposition d'oxymètres qui mesurent le taux de saturation d'oxygène dans le sang. Chaque patient vulnérable est suivi par SMS chaque jour, pour connaître leur taux. C'est une expérience novatrice initiée par l'Hôpital pour assurer la continuité de la prise en charge du patient. La Région nous accompagne dans cette démarche, avec le financement d'oxymètres pour généraliser cette pratique.

#### LE CENTRE DE PRÉLÈVEMENTS EFFECTUE COMBIEN DE TESTS ?

Nous avons dû créer un Centre de prélèvements au Puy-en-Velay, avec du matériel de bio-chimie, installé au self de l'Hôpital, faute de place. Jusqu'à 300 tests par jour sont réalisés. Cette première PCR de Haute-Loire qui a été créée représente un investissement d'avenir pour notre Hôpital. Il faut toujours avoir un coup d'avance pour assurer la gestion de crise.

#### QUE PENSEZ-VOUS DE LA CAMPAGNE MASSIVE DE DÉPISTAGES QUI SERA RÉALISÉE AVEC LE SOUTIEN DE LA RÉGION ?

Cette campagne de tests qui sera proposée à chaque habitant avant les vacances de Noël, par le Président de Région, permettra aux gens qui ne pensaient pas être positifs au COVID de prendre toutes leurs précautions au moment des fêtes de fin d'année.

#### Une campagne de tests, proposée par la Région, sera mise en place avant les vacances de Noël

#### LES AGENTS HOSPITALIERS ÉTAIENT EN PREMIÈRE LIGNE, COMMENT ONT-ILS AFFRONTÉ LA CRISE ?

Je remercie tous les personnels soignants et non soignants qui ont partagé le réflexe puissant d'union sacrée dans la lutte contre la COVID. On surmonte la crise grâce à l'esprit de cohésion et d'équipe. Les soignants ont fait don d'eux-mêmes au service des patients, qui dépasse largement ce que l'on peut attendre d'un agent public. Je suis très fier d'être à la tête d'un système humain aussi riche en valeur et en énergie.



#### Rencontre avec Sylvie ETILE-FAIVRE, coordinatrice générale des soins au CHER

Cette seconde vague présente une double particularité : elle est à la fois beaucoup plus intense que la première en nombre de cas de COVID, et le confinement moins drastique que le premier n'endigue pas d'autres prises en charge auxquelles il faut répondre, notamment les urgences.

Malgré tout, pour cette seconde vague, nous avons une meilleure maîtrise de la pandémie. Les hygiénistes effectuent un accompagnement sur les bonnes pratiques professionnelles dans chaque service.

Plus largement, l'ensemble des équipes hospitalières doivent faire preuve d'une adaptabilité permanente. La Direction des soins, avec les cadres supérieurs de santé et l'encadrement, permet d'ajuster les organisations de soins quotidiennement. Deux paramètres importants sont pris en compte ; d'un côté les compétences, et de l'autre, les arrêts maladies des agents (parfois atteints par la COVID). Nous avons bénéficié du soutien des personnels de la clinique Bon Secours, des élèves infirmiers, mais aussi de bénévoles au magasin, pour renforcer nos équipes. Ces efforts de soutien, de disponibilité et d'entraide sont salutaires.



L'oxymètre est un appareil qui se positionne sur l'annulaire pour mesurer le taux d'oxygène dans le sang. Il permet de savoir à quel moment on doit se diriger vers un hôpital quand on est atteint du coronavirus. La Région accompagne le déploiement de ces appareils.

# Des élus à votre écoute

du lundi au vendredi - 04 71 04 07 66



**MICHEL CHAPUIS**  
**MAIRE**  
**DU PUY-EN-VELAY**

Mairie du Puy-en-Velay

Tous les mercredis matins  
Sur rendez-vous



**GINETTE VINCENT**  
**URBANISME**

Mairie du Puy-en-Velay

1<sup>er</sup> lundi du mois  
17h30 à 19h30



**JÉRÔME EYNARD**  
**COMMERCE**

Mairie du Puy-en-Velay

2<sup>ème</sup> lundi du mois  
17h30 à 19h30



**CAROLINE BARRE**  
**TRAVAUX**  
**ET FINANCES**

Mairie du Puy-en-Velay

3<sup>ème</sup> lundi du mois  
17h30 à 19h30



**MICHELLE MICHEL**  
**SOCIAL**

Mairie du Puy-en-Velay

1<sup>er</sup> mardi du mois  
16h00 à 18h00



**GUY CHOUVET**  
**SPORT**

Mairie du Puy-en-Velay

2<sup>ème</sup> mardi du mois  
17h30 à 19h30



**MARLÈNE**  
**LASHERMES**  
**ÉDUCATION**

Mairie du Puy-en-Velay

1<sup>er</sup> mercredi du mois  
17h30 à 19h30



**CATHERINE CHALAYE**  
**CULTURE**

Mairie du Puy-en-Velay

2<sup>ème</sup> mercredi du mois  
10h00 à 12h00



**JEAN-FRANÇOIS**  
**EXBRAYAT**  
**CADRE DE VIE**

Mairie du Puy-en-Velay

1<sup>er</sup> jeudi du mois  
10h30 à 12h30

**PHILIPPE RIBEYRE**  
**VILLAGES**

Maison d'assemblée du Riou  
1<sup>er</sup> samedi du mois - 9h00 à 11h00

Petite mairie Taulhac  
1<sup>er</sup> lundi du mois - 18h00 à 20h00

Ours / Mons  
1<sup>er</sup> mercredi du mois  
18h00 à 20h00 à l'école de mons





## Le Val-Vert se construit sur des bases d'échanges

Réunion de concertation avec les habitants du Val-Vert.

**Le quartier du Val-Vert entre en mouvement ; les financements sont actés et les études avec les architectes et paysagistes sont lancées.**

**La Ville s'est engagée à :**

- intervenir sur l'école Édith Piaf, le Relais ados et l'accueil de loisirs,
- démolir et reconstruire un gymnase plus grand,
- acquérir le rez-de-chaussée du bâtiment 60 pour faire une nouvelle maison de quartier,
- requalifier les espaces publics.

**Un des engagements forts de la municipalité est la participation des habitants au projet. Pour que la transformation des espaces publics du quartier soit une réussite, il faut que la parole de ceux qui pratiquent le quartier au quotidien soit entendue.**

### **“DES TABLES LONGUES” : LA PAROLE EST DONNÉE AUX HABITANTS POUR AMÉNAGER LES ESPACES PUBLICS**

Les habitants, commerçants, passants, étaient invités mercredi 9 septembre à participer aux “tables longues” organisées dans le cadre de la requalification des espaces publics du quartier. Les usagers ont pu faire part de leurs pratiques, de leurs difficultés, de leurs besoins et de leurs envies sur les espaces publics de façon générale et plus particulièrement à propos de la place Pebellier, du square Raffier et de la rue Fournery.

### **ATELIERS AVEC LES HABITANTS : TESTER DES PISTES D'AMÉNAGEMENT DES ESPACES PUBLICS**

Dans la continuité des tables longues, le bureau d'études

en charge de la requalification des espaces publics du Val Vert et les élus ont rencontré les habitants et le Conseil citoyen mercredi 7 octobre à

20h à la salle Coluche pour échanger avec eux sur le parvis de l'école, le chemin du Chirel et le secteur Fournery. Cette séance de travail

a permis de tester avec les habitants, les hypothèses de travail de l'équipe.



Des ateliers d'échanges étaient organisés au plus près du terrain, au sein du quartier.



# Avenue des Belges : la partie supérieure de l'ancien mur Eychenne démolie

Les travaux de déconstruction de la partie supérieure du mur de soutènement ont eu lieu en nocturne pour ne pas perturber la circulation.

L'ancien mur de l'entreprise Eychenne a disparu du paysage. Les travaux de déconstruction de la partie supérieure du mur de soutènement ont eu lieu de nuit, les 19, 20 et 21 octobre de 20 h à 5 h du matin, afin de ne pas perturber la circulation au niveau de cette entrée de ville et de permettre aux entreprises de travailler en toute sécurité.

## DES TRAVAUX NOCTURNES POUR DÉCONSTRUIRE LA PARTIE SUPÉRIEURE DU MUR DE SOUTÈNEMENT

La démolition de la partie supérieure du mur Eychenne, qui s'est fortement déformé ces derniers mois, permet de réduire la prise au vent et de sécuriser cette zone. Des pelles à chenille munies d'une pince et d'une grignoteuse à béton ont procédé aux travaux de déconstruction du mur.

## LE PROJET PRÉVOIT LA CRÉATION D'UNE VOIE CYCLABLE ET UN AMÉNAGEMENT PAYSAGER

Dans le cadre de sa mission, l'expert du tribunal mandaté suite au sinistre impactant l'avenue des Belges, doit proposer et faire réaliser une solution pérenne pour la sécurisation du mur et faire procéder aux réparations des voiries. Parallèlement, les élus ont

un projet d'aménagement de l'avenue des Belges pour sa partie comprise entre la rue Louis Pascal et l'avenue Charles Dupuy.

Ce projet d'aménagement comprendra :

- Un mur de soutènement qui permettra d'élargir la voirie et qui conservera le confortement actuel,
- Le prolongement du tourne à gauche en direction du Pôle intermodal et de celui

en direction de la rue Louis Pascal,

- L'aménagement d'une voie cyclable / piétons entre l'avenue des Belges et la route de Montredon (liaison PEI - lycée Simone Weil).

Ce projet sera également agrémenté d'un aménagement paysager afin de valoriser cette entrée du Puy-en-Velay.

*Le mur de soutènement a été renforcé à la base pour soutenir la route, et la partie supérieure démolie pour éviter de nouvelles dégradations.*





# Divers travaux d'aménagement au cimetière

Le mur a été repris sur 30 mètres de long et sur une hauteur de 6 mètres.

Lors des orages du 12 juin dernier, la descente du réseau d'eaux pluviales, le long du mur du cimetière du Puy-en-Velay, au niveau de l'avenue de Bonneville (Rocade d'Aiguilhe) a été endommagée et une partie du mur a été également détériorée.

**A**fin de sécuriser le secteur pour les piétons et les automobilistes, la mairie du Puy-en-Velay a pris la décision d'engager des travaux pour reprendre le mur et la descente du réseau d'eaux pluviales. Les travaux se sont déroulés au cours du mois de septembre.

## LES INTEMPÉRIES ONT FAVORISÉ LA DÉGRADATION DU MUR

L'angle du mur du cimetière qui donne sur l'avenue de Bonneville s'est dégradé petit à petit, provoquant ainsi un

éboulement. La végétation grandissante (les racines des arbres poussant le mur vers l'extérieur), et une mauvaise évacuation des eaux sont les principales causes de cet effondrement. Le mur avait une épaisseur de 2 à 2,5 m.

## DES TRAVAUX DE CONSOLIDATION DU MUR

La descente du réseau a été intégrée dans le mur, elle n'est plus visible aujourd'hui (à l'exception du regard en haut de mur). Le mur a été repris sur environ 30 mètres de long et sur une hauteur de 6 mètres.

## LE REMPLACEMENT DU RÉSEAU D'EAUX PLUVIALES

Les travaux ont permis de reprendre le chemin existant en bas du mur, mais aussi, le réseau d'eaux pluviales en-dessus de ce nouveau mur.

## UNE ENTREPRISE LOCALE SOLLICITÉE

L'entreprise locale ODTP 43 a été mandatée par la Ville du Puy-en-Velay pour reprendre la descente du réseau et le mur.

## Un nettoyage en profondeur du bassin du Jardin Henri Vinay

Le bassin, véritable pièce centrale du Jardin Henri Vinay, s'est refait une beauté. En effet, il été vidangé et nettoyé.

Cette opération a permis de nettoyer le bassin et de rééquilibrer la population de poissons. L'ensemble a été mené en collaboration avec la Fédération Départementale de Pêche qui a évalué la faune aquatique.



Jean-François Exbrayat, adjoint au Maire, chargé du cadre de vie, a suivi la bonne coordination des opérations, pilotée par la Direction de l'eau et de l'assainissement de l'Agglomération.

## Réaménagement du parvis du cimetière



AVANT



APRÈS

Le parvis du cimetière sera bientôt aménagé. La petite place sera agrémentée d'arbres et d'un pavage au sol.



AVANT



APRÈS

# Le boulevard Président Bertrand poursuit son embellissement

*Le boulevard Président Bertrand fait désormais la part belle aux nouvelles mobilités avec la création de bandes cyclables.*

**Le boulevard Président Bertrand a littéralement changé de visage depuis l'hiver dernier. Bientôt, les réseaux aériens disparaîtront du paysage. Ils seront enfouis pour rendre ce quartier encore plus esthétique. Ces travaux d'enfouissement des réseaux seront pris en charge par le Syndicat Départemental d'Énergie de la Haute-Loire. Par ailleurs, les derniers aménagements qui ont été réalisés boulevard Président Bertrand visent à donner un caractère plus urbain (pistes cyclables...) au secteur en réduisant la largeur de la chaussée.**

## **SÉCURISER LA ROUTE : RÉDUCTION DE LA VITESSE ET CRÉATION DE BANDES CYCLABLES**

Des aménagements permettent de réduire la vitesse, avec l'installation de coussins berlinois, et de sécuriser les déplacements doux (piétons et vélos) grâce à un trottoir réglementaire pour les personnes à mobilité réduite et la création de bandes cyclables.

L'éclairage public a été remplacé et permet de réduire les consommations électriques.

Pour rendre cet espace plus accueillant, une haie végétale le long de la chaussée, sera mise en place.

Les élus ont réfléchi à ce projet d'aménagement du boulevard, en l'inscrivant dans un péri-

mètre élargi ; cela devrait se traduire par la mise en place d'une zone 20 (espace partagé / zone de rencontres) rue du 11 Novembre afin de favoriser les déplacements modes doux entre le boulevard Bertrand et le centre-ville, via la passerelle qui franchit le Dolaizon.

Des discussions sont également en cours avec la Région pour l'aménagement du secteur Causans. Une liaison piétonne entre le futur parking en ouvrage construit au carrefour Foch / Dunant et le Boulevard Bertrand est également à l'étude.

# 5

## OUTILS DE COMMUNICATION :

- ▶ GRATUITS
- ▶ SIMPLES
- ▶ EFFICACES

### Des applis pour faciliter la communication entre la collectivité et ses habitants !

Applications mobiles téléchargeables gratuitement sur smartphones.

[www.lepuyenvelay.fr](http://www.lepuyenvelay.fr)  
[www.agglo-lepuyenvelay.fr](http://www.agglo-lepuyenvelay.fr)



### ALLO PONOT

Un NUMERO pour signaler tous les problèmes de cadre de vie et/ou demander l'intervention des Services techniques.

04 71 09 96 88 ou  
[gulchetunique@lepuyenvelay.fr](mailto:gulchetunique@lepuyenvelay.fr)



### N° VERT

Un NUMERO VERT pour avertir des problèmes liés à l'éclairage public (lumière, feu tricolore).

0 800 463 879



### MY BUS

L'Appli MYBUS pour suivre son bus en temps réel, trouver les trajets, les horaires et les arrêts de bus.

Découvrez le M-Ticket !  
(paiement des tickets de bus en instantané).

Téléchargez l'application



[www.mybus.io/ville/mybus-lepuyenvelay/](http://www.mybus.io/ville/mybus-lepuyenvelay/)



### APPLI AGGLO

S'informer, payer, rester connecté à l'actualité, l'agenda, l'annuaire des 72 communes, et faire ses démarches en ligne !  
APPLI AGGLO, c'est aussi un outil de signalement.

Téléchargez l'application



[www.citoyens.agglo-lepuyenvelay.fr](http://www.citoyens.agglo-lepuyenvelay.fr)



### ILLIWAP

ILLIWAP est une appli d'alertes, vigilances et informations géolocalisées.

ILLIWAP permet aussi de recevoir des informations (travaux, actualités).

Téléchargez l'application



[station.illiwap.com/fr/public/mairie-le-puy-en-velay\\_43157](http://station.illiwap.com/fr/public/mairie-le-puy-en-velay_43157)



◀ Une quinzaine d'exposants, spécialistes du disque, mais aussi de la BD se sont retrouvés le samedi 17 octobre à la salle Jeanne d'Arc à l'occasion de la Bourse aux disques.

La Fête de la Science est un événement national qui a lieu tous les ans au mois d'octobre. Cette année, elle s'est déroulée à la salle Jeanne d'Arc, au jardin Henri Vinay et à la bibliothèque, sur le thème de "L'Homme et la nature", samedi 10 octobre. ▶



◀ Cette année, la Fête foraine, qui accueillait la grande roue panoramique, a été écourtée en raison de la crise sanitaire.





L'ÉLECTION DE MISS AUVERGNE 2020 a eu lieu le 17 octobre au Centre Roger Fournayron. 14 jeunes femmes étaient en compétition pour représenter notre région au prochain concours de Miss France.



**Maryline Brun** (2<sup>e</sup> dauphine Miss France 2000 et conseillère municipale au Puy-en-Velay) : *"Quelle que soit l'issue de l'élection, l'essentiel est de s'amuser ! L'aventure Miss France, c'est avant tout une expérience extraordinaire. Nous pouvons être fiers d'avoir comme nouvelle déléguée régionale Miss Auvergne, la Ponote Bérengère Jolliot".*



**Géromine Prique**  
a été élue Miss Auvergne 2020.





◀ Le 11 octobre dernier, le Salon Geek a rassemblé les fans de jeux vidéo, de retro gaming et de comics.



L'association "Le temps des Chimères" a proposé au public de découvrir et de s'initier aux jeux de rôles, de plateaux, de cartes, au modélisme, au cosplay mais aussi, de redécouvrir les univers littéraires et cinématographiques des mondes de la science fiction et du fantastique. ▶



◀ Skaping est une nouvelle génération de webcams qui favorise la promotion touristique de notre territoire. Une webcam est installée au rocher Corneille, et propose, avec un balayage à 360° un angle de vue impressionnant, de prendre des photos (site Office de tourisme).



▲ L'association Gym Pour Tous 43 a fêté son 10<sup>e</sup> anniversaire en organisant le samedi 10 octobre un marathon Fitness au gymnase du collège Jules Vallès.



◀ La semaine des cultures urbaines organisée par le Relai ados du Val Vert a proposé des démonstrations de slam, graff, BMX, hip-hop avec les jeunes du quartier et du Relais ado de Guitard. Une belle expérience !



Le Relais ados de Guitard a proposé un spectacle inédit sur les enjeux du réchauffement climatique jeudi 29 octobre. ▶

La "Journée du Macaron" a repris ses quartiers place du Martouret le samedi 3 octobre. Au programme : des jeux, de la vente, et bien sûr, des dégustations, avec 9 nouvelles saveurs, pour ravir les papilles des petits comme des grands ! ▶





## UNIS POUR LE PUY

### LA SITUATION SANITAIRE EST GRAVE

Toute l'équipe municipale en est consciente et se soucie de chaque habitant.

En tant que maire, je suis invité à participer régulièrement à la cellule de crise, organisée en Préfecture, sous l'autorité du Préfet, qui détient toutes les informations sanitaires pour mettre en place les actions nécessaires sur la Haute-Loire.

Je suis de près l'évolution sanitaire avec l'Hôpital pour notamment, pallier aux besoins de nos EHPAD.

Cette crise sanitaire est aussi une crise économique majeure. Dès l'annonce de l'obligation de fermeture des commerces, nous nous sommes engagés avec la Région et la Communauté d'agglomération, à mettre en place un arsenal d'actions, de financements et d'outils, dédiés au soutien de nos commerces locaux.

Nous sommes aussi très soucieux des plus fragiles. Nous avons missionné le CCAS et les Centres socioculturels pour contacter les personnes de plus de 70 ans, les bénéficiaires des minima sociaux, ou reconnues comme fragilisées afin de s'assurer de leur bien-être, et de les informer sur les aides dont elles pourraient avoir besoin.

L'ouverture des maisons de quartiers reste primordiale dans cette période très anxiogène. De nombreux services sont proposés comme la livraison de courses, l'accès internet en libre-service, la communication en visio pour garder un lien avec ses proches, l'aide à la commande de courses en ligne, un kit "occupation week-end", des prêts de jeux...

Tous ces accueils municipaux et les services proposés permettent de rester en relation avec les personnes qui pourraient avoir besoin d'aide dans nos différents quartiers.

Michel CHAPUIS, maire  
et son équipe municipale

## LE PUY EN COMMUN, EN VERT ET POUR TOUS

### SOLIDAIRES ET INGÉNIEUX

La crise sanitaire impacte les liens sociaux et culturels : elle nous pousse à redoubler de vigilance pour les plus fragiles et les personnels soignants. Le commerce de centre-ville est très impacté et nous espérons que des décisions gouvernementales mettront fin aux distorsions de concurrence avec les grandes surfaces. Notre collectivité doit relayer toutes les initiatives pour soutenir leurs activités comme le "clic & collect" et autres services adaptés à la situation. Afin de toucher tous les foyers, y compris ceux qui ne sont pas connectés, nous proposons à la majorité de transformer "Le Mag" pour diffuser un catalogue des contacts et initiatives de commerces locaux.

#### Travailler collectivement

Le contexte sanitaire nous impose de modifier nos comportements. La majorité municipale doit entendre notre demande d'intégration à la cellule de crise et, comme une évidence de visioconférences hebdomadaires d'information. De même, notre collectivité doit modifier la ville pour faire face aux bouleversements de demain. Vigilants sur les différents dossiers d'urbanisme, nous demandons l'intégration systématique de la végétalisation.

#### Retisser le lien avec les citoyens

Le taux d'abstention record à 60% aux dernières élections municipales nous oblige à agir collectivement pour plus de transparence et d'écoute. Sur les conseils municipaux, nous proposons :

- Que les habitants puissent y poser des questions en fin de séance ;
- Qu'ils soient filmés et diffusés ;
- Qu'ils soient plus nombreux, au lieu de s'en tenir au minimum légal de 5 annuels ;
- Que les oppositions aient accès aux informations légitimement demandées ;
- Que des personnalités compétentes extérieures puissent être invitées par les conseillers au sein des commissions.

Laurent JOHANNY, Celine GACON,  
Fabien SURREL, Michèle CHAUMET

## UNE NOUVELLE RESPIRATION POUR LE PUY

### L'UNION FAIT LA FORCE

En ces temps de crise majeure dans le pays, en Haute-Loire et au Puy, c'est la réponse que nous devons apporter pour lutter contre la maladie, soulager l'hôpital et soutenir tous les pans de notre économie locale impactée par le confinement.

Nous avons proposé au conseil municipal du 16 octobre de former une cellule de crise hors clivage politique face à cette situation grave et inédite, afin d'apporter notre soutien et plus particulièrement notre expertise médicale. Michel Chapuis a estimé qu'il n'avait pas besoin des compétences extérieures à sa liste.

Cette nouvelle vague épidémique a touché un grand nombre de ponots. Nous apportons tout notre soutien aux familles endeuillées. Les EHPAD vivent une situation tragique et nous saluons le travail exemplaire du personnel souvent lui-même touché par le virus.

L'impact sur les commerces, les bars, les restaurants, les salles de sport et les acteurs culturels est considérable, nous partageons leur désarroi. Pour soutenir le commerce de centre-ville, nous avons proposé dans notre programme la mise en place d'un manager de centre ville, pour dynamiser les secteurs commerçants et gérer les problématiques. Ce manager aurait été d'une aide considérable dans la gestion de la crise.

Dans cette période où la précarité augmente pour les personnes les plus fragiles, nous saluons les associations pour leur distribution alimentaire et espérons que chacun pourra passer un Noël heureux.

Catherine GRANIER-CHEVASSUS,  
Willy GUIEAU, Aurélie CHAMBON



Toutes  
tuyauteries



Chauffage & Climatisation  
entretien



Restauration de  
patrimoine

[www.cf2c.fr](http://www.cf2c.fr)

Les Fangeas • 43370 Solignac-sur-Loire  
04.71.00.93.42



**Velay**  
MUSIQUE

04 71 001 006

[www.velay-partitions.com](http://www.velay-partitions.com)

[www.velay-musique.com](http://www.velay-musique.com)



Votre à partir de  
**piano**  
**neuf** **60€**  
par mois\*

Achetez votre instrument et payez le  
mensuellement à partir de

**300€\*\* d'achat**

\*Sous réserve d'acceptation de votre dossier par notre partenaire

\*\*Voir conditions en magasin

2 Avenue de la Cathédrale - 43000 Le Puy-en-Velay

**L'ORANGERIE**  
Déco

- > Décoration
- > Meubles
- > Art de la table
- > Senteurs
- > Bijoux fantaisie
- > Foulards
- > Bons cadeaux...

Zone de Corsac - Parking privé  
10, côte de Tirebœuf

Nicole LALIGANT Brives-Charensac - 04 71 06 12 75

> Réseaux  
> Illuminations  
> Eclairage public

**EGEV**

475 Rue de Chassende  
43000 Le Puy-en-Velay

Tél. 04 71 09 06 63  
Fax : 04 71 09 54 73